



Fabienne Sentis



Laurent Godard



Cécile Frolet



Damien Puygère



Salima Ichba-Houmani

RYTHMES SCOLAIRES PARTICIPEZ !

Depuis 2017, une dérogation « permet » aux communes de passer à la semaine de 4 jours à l'école. A Voreppe, des débats riches, avec des intervenants extérieurs pertinents, ont été organisés autour de la question des rythmes de l'enfant dans les apprentissages, mais aussi sur le sommeil, l'alimentation et le rôle des parents. A l'époque, la municipalité a confirmé la semaine de 4,5 jours poursuivant l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Ces TAP organisés par les communes ont pour but de faire découvrir des activités sportives, culturelles, artistiques aux enfants qui n'auraient pas spontanément exploré ces domaines.

Ce 4 octobre, une réunion publique est annoncée pour rediscuter du choix de l'organisation du temps scolaire. Un choix qui aura des conséquences sur nos enfants, le maintien ou non des TAP, l'organisation des mercredis, des temps de garderie, ...

Même si le ton de la double page dans le Voreppe Emoi de septembre est quelque peu orienté, laissant deviner le choix qui se dessine, il est important de reposer toutes ces questions où les intérêts de l'enfant, des enseignants, des parents et de la ville, ne sont pas forcément concordants.

Un bilan sur ces 6 années a-t-il été fait sur ces différents enjeux ? Sera-t-il présenté ?

Nous constatons encore aujourd'hui un cruel manque de coordination entre les activités des équipements municipaux, les associations et les temps périscolaires alors que rien ne l'empêchait. Changement ou non, cela sera-t-il enfin l'occasion de faire travailler ensemble ces différents acteurs ?

Nous sommes tous concernés; c'est le moment de faire entendre votre point de vue. Participez à l'enquête et la réunion publique organisées !

4 jours ? 4,5 jours ? Nous espérons qu'entre organisation, impact financier pour la commune ou les familles, notamment la garde du mercredi matin, et respect du rythme d'apprentissage de l'enfant, un choix équilibré sera fait.

Dernière minute : les arbres de la Roize en danger... Encore 25 arbres promis à l'abattage ! Plus d'information à venir sur notre site VoreppeAvenir.fr et une réunion publique le 11 octobre !

Le groupe [VoreppeAvenir](http://VoreppeAvenir.fr)
<http://VoreppeAvenir.fr>

RECENSER LA POPULATION, UN ENJEU MAJEUR POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



Selon l'Insee, Voreppe comptait en 2020, année du dernier recensement, 9514 habitants.

Combien serons-nous demain ?

En janvier 2024 nous engagerons sous l'égide de l'Insee une nouvelle campagne de recensement de la population.

Mais au-delà de l'aspect comptable, recenser sa population et en connaître la structure revêt une grande importance pour orienter les politiques publiques et assurer un développement équilibré et durable de la commune.

Tout d'abord, le recensement permet d'avoir une photographie précise et complète de la démographie des habitants. Avec cette connaissance, composition et répartition de la population en termes d'âge, de sexe et de localisation géographique, les pouvoirs publics sont alors en mesure de mieux répondre aux besoins des habitants et donc d'adapter les services publics, comme l'éducation, la santé et les infrastructures, en fonction des demandes réelles.

Le recensement est également un outil essentiel pour anticiper les besoins futurs. En analysant les tendances démographiques, il est possible de prévoir les besoins en logement, en emplois, en infrastructures et en ressources. Cela permet ainsi d'ajuster les services en fonction de la démographie, en croissance ou au contraire si la population est plutôt vieillissante.

Enfin, il joue un rôle majeur dans la prise de décisions politiques et économiques. Les données recueillies sont de véritables outils d'aide à la décision des élus qui peuvent ainsi investir de manière ciblée dans les secteurs clés à dynamiser, ou à créer pour favoriser la croissance de la commune.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel que chaque foyer réponde à cette enquête grandeur nature.

Pour mener cette mission, au nom de l'État français, nous aurons besoin d'agents recenseurs. C'est l'occasion pour ces volontaires de participer à une mission de service public, au nom de l'intérêt général, au sens le plus noble du terme.

Un appel à recrutement est lancé dans ce numéro.

Les personnes souhaitant être agents de recensement peuvent avoir divers profils : personnes sans emploi, retraités, étudiants...

Les chiffres issus de ce recensement 2024 ne seront disponibles qu'en fin d'année, voire début 2025.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020